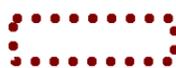




Principales actions à mettre en oeuvre : secteur Hohneck



Tout le secteur

- => suivi des habitats, des espèces
- => évaluation du document d'objectifs
- => intégration des préconisations de gestion cynégétique dans les cahiers des charges des lots de chasse



application des décrets des réserves naturelles, mise en oeuvre de leur plan de gestion



améliorer l'accueil du public (aménagement prévus ou programmés)



Habitats forestiers, éboulis

- => intégrer les préconisations de gestion natura 2000 dans les plans d'aménagement forestier
- => étudier la mise en oeuvre d'îlots de sénescence (contrats natura 2000)
- => allonger la durée de régénération de parcelles régulières qui s'y prêtent pour irrégulariser les peuplements
- restaurer des plantations résineuses, notamment auprès des cours d'eau
- report des travaux et des coupes dans les zones "rouges" en 2012
- travaux forestiers entre le 1/7 et 1/12 en zone "jaune", amélioration et restauration des habitats (= "directive Tétrás")



Landes subalpines, hautes chaumes (et zones humides des secteurs pâturés)

- => poursuivre la mise en oeuvre des mesures agri-environnementales (CAD, MAE T)
- => asseoir les principes de gestion durable des chaumes dans les baux avec les exploitants agricoles
- => compléter le réseau de landes subalpines protégées sur les Hautes Vosges
- => en vallée : préserver les zones agricoles mécanisables

☆ - restaurer des zones humides drainées ou surpiétinées

★ de restauration de sentiers de randonnée pour limiter l'érosion

○ - reconquérir des terrains agricoles en déprise



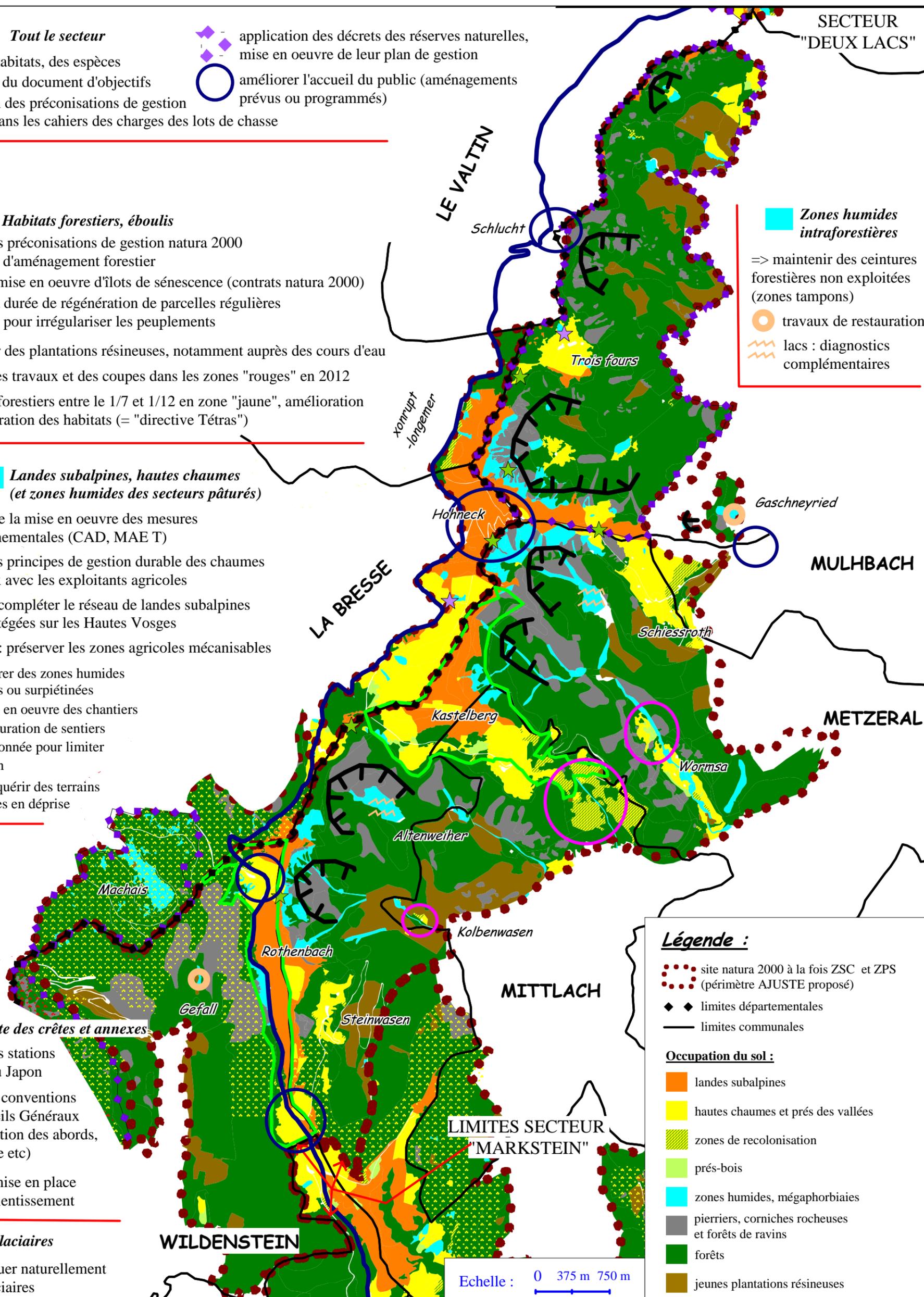
Route des crêtes et annexes

- => éliminer les stations de Renouée du Japon
- => étudier des conventions avec les Conseils Généraux concernés (gestion des abords, dates de fauche etc)
- => étudier la mise en place de zones de ralentissement



Cirques glaciaires

- => laisser évoluer naturellement les cirques glaciaires



Zones humides intraforestières

- => maintenir des ceintures forestières non exploitées (zones tampons)
- travaux de restauration
- ⚡ lacs : diagnostics complémentaires

Légende :

● site natura 2000 à la fois ZSC et ZPS (périmètre AJUSTE proposé)

◆ limites départementales
— limites communales

Occupation du sol :

- orange landes subalpines
- yellow hautes chaumes et prés des vallées
- green zones de recolonisation
- light green prés-bois
- light blue zones humides, mégaphorbiaies
- grey pierriers, corniches rocheuses et forêts de ravins
- dark green forêts
- brown jeunes plantations résineuses

Echelle : 0 375 m 750 m